

CENTRALE SOLAIRE DE LEYRITZ-MONCASSIN (47)

Notice sur les moyens de défense extérieure contre l'incendie (DECI)

DEMANDEUR :

Centrale Solaire de Leyritz-Moncassin
SARL - Société du Groupe Valeco
SIREN : 890 752 785
SIRET : 890 752 785 000 18
188 – Rue Maurice Béjart
34000 MONTPELLIER



PRODUCTEUR D'ÉNERGIES
RENOUVELABLES

LES EQUIPEMENTS DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES :

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours a été consulté par courrier le 11 juin 2019.

Les prescriptions générales pour les centrales photovoltaïques ont été prises en compte dans le dimensionnement du projet

DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE

La défense incendie sera assurée par des points d'eau normalisés. Ils seront conformes au règlement départemental de DECI du Lot et Garonne (Notamment NSF 61.214 ; 61.213 ; 61.211 et NFS 62.200 ; 62.221).

Le réseau de distribution de l'eau potable public n'est pas capable, sur site, de fournir les besoins en eau nécessaires à l'extinction de l'incendie par l'alimentation réglementaire de poteaux d'incendie ou la réalisation de ce réseau entraîne une dépense excessive. La mise en place d'une réserve artificielle fournira les besoins nécessaires en eau.

La réserve incendie sera située aux abords de la centrale flottante (voir pièce n°2 – Plan de Masse) et à proximité direct avec les postes électrique, elle sera accessible par la piste d'accès qui est reliée à la route communale n°1 de Labastide à Villefranche-du-Queyran.

Les caractéristiques de la réserve incendie seront les suivantes :

- Volume de 120 m³
- Longueur de 12 mètres
- Largeur de 9 mètres
- Hauteur de 1,6 mètres



Figure 1 : Exemple de réserve artificielle d'eau (source : VALECO)

INSTALLATION ELECTRIQUE

Les locaux techniques seront protégés comme suit :

- Les onduleurs devront être isolés des autres locaux par des parois coupe-feu de degré égal à la stabilité au feu du bâtiment avec un minimum coupe-feu de degré 30 mn. La porte sera pare-flamme de degré ½ heure ;
- Les locaux transformateurs assureront une résistance au feu : coupe-feu de degré 2 heures. Ils seront implantés sur des zones dépourvues de toute végétation sur un rayon de 5 mètres ;

- Les locaux techniques seront équipés d'extincteurs de 6 litres.

Une coupure générale électrique sera installée en visibilité sur site et sera identifiée par la mention « coupure réseau photovoltaïque – Attention panneaux encore sous tension ».

ACCESSIBILITE AU SITE

Le site sera accessible par la route communale n°1 de Labastide à Villefranche-du-Queyran. Le portail d'entrée donnant directement sur la route communale sera d'une largeur de 7 mètres minimum et possédera un système d'ouverture extérieur agréé par le SDIS.

Avant la mise en service de l'installation, les éléments suivants seront remis au SDIS :

- Plan d'ensemble au 2000^{ème} ;
- Plan du site au 500^{ème} ;
- Coordonnées des techniciens qualifiés d'astreinte ;
- Procédure d'intervention et règles de sécurité à préconiser.

Avant la mise en service industrielle du site, un représentant du SDIS sera invité à faire une reconnaissance des lieux en vue de réaliser un exercice de sécurité dans le premier mois d'exploitation.

Clôture

La sécurité passive sera assurée par la mise en place d'une clôture périphérique. La clôture sera constituée d'un grillage simple par panneaux soudés rigides sur poteaux battus. Ils seront équipés d'un système de détection anti-intrusion et d'une télésurveillance. Les caractéristiques sont les suivants :

- Fil horizontal Ø5mm et vertical 4mm galvanisé et plastifié vert RAL 6005 ;
- Panneaux de treillis soudés maille 200/50 ;
- 3 plis horizontaux de renfort, bordure supérieure avec picots défensifs de 30mm ;
- Bas du panneau enterré dans une tranchée de 20 cm ;
- Fixation sur le poteau par brides acier et écrous auto cassants indémontables ;
- Poteau tubulaire Ø50mm ;
- Découpe du panneau pour passages petit gibier 20x20 cm espacés d'environ 50m.



Figure 2 : Photographie d'une clôture (source : VALECO)

La hauteur des panneaux de la clôture sera de 2 mètres. Ils seront fixés sur des poteaux supports par serrage mécanique non démontables de l'extérieur. Ces poteaux seront scellés au sol et espacés entre eux de 2 mètres minimum. La clôture de l'ensemble de l'installation formera un linéaire de 445 m. Un portail de 2 mètres de hauteur et 7 mètres de largeur permettra l'accès à la centrale pour le personnel d'exploitation, les secours, et le public dans le cadre de visites du site organisées. Galvanisé et plastifié, il sera lui aussi de couleur vert RAL 6005 et équipé d'une lisse dentée défensive en sommet de portail. Il comportera un système sécable ou ouvrant de l'extérieur au moyen de tricoises dont sont équipés tous les sapeurs-pompiers (clé triangulaire de 11mm).

Sur le lac, une clôture flottante constituée de bouées anti-intrusion sur une longueur de 137 mètres linéaires est envisagée.



Figure 3 : Barrage flottant en situation. Source : société Océan3